

République Française

LE MAIRE DE LA VILLE DE LA ROCHE SUR YON

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux ;

Vu l'avis de la commission administrative paritaire du 1^{er} juin 2011 ;

ARRETE

Article 1^{er} : La liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des techniciens territoriaux (grade de technicien) au titre de la promotion interne est fixée comme suit pour l'année 2011 :

Nom	Prénom
GUYAU	Dominique
MONTASSIER	Alain
BARAILHE	Jacques
ARNAUD	Jean-Michel

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera envoyée au Centre de Gestion, affichée et notifiée aux intéressés.

Fait à La Roche-sur-Yon, le 6 juin 2011

Le Maire
Pierre BEGNAULT



Je soussigné(e) reconnais avoir reçu un exemplaire du présent arrêté et avoir été informé(e) que je dispose d'un délai de deux mois pour le contester auprès du tribunal administratif.

Notifié le :

Signature de l'agent :